

COMPTE RENDU DU CTL DU

9 avril 2018

À l'ouverture de la séance du Comité Technique Local, la délégation CGT a lu la **déclaration liminaire** suivante :

« Le 22 mars 30% des agents de la DDFIP 92 ont fait grève. 15 services étaient fermés. Au plan national près de 40% des agents étaient en grève.

Le message adressé aux gouvernants Macron-Philippe-Darmanin qui entendent liquider les services publics, le statut et en particulier la DGFIP est clair : les agents avec leurs organisations ne laisseront pas faire.

Le 22 au matin une délégation de notre section s'est rendue avec d'autres sections de la région parisienne à la DG et a remis les pétitions exigeant le retrait des projets destructeurs du DG en matière de mutation.

Dans notre direction ce sont 960 agents qui ont signé cette pétition. La direction générale a tort d'ignorer la volonté des agents de voir préservé leur droit à mutation.

Les plus grandes menaces planent sur la DGFIP et l'avenir de ses agents : le directeur général a été jusqu'à évoquer le passage en agence à l'anglo-saxonne gérée sur le modèle du privé. Toutes les missions et tous nos droits sont menacés : Gestion publique, SIP, SIE, SPF, cadastre, contrôle fiscal, droit à mutation...

La grève massive du 22 mars a exprimé le rejet des projets destructeurs de la mission CAP 2022 et l'attachement des agents des Finances publiques à leurs missions, leur statut et au service public.

Depuis, des AG du personnel se réunissent dans de nombreux départements pour décider des suites de l'action.

La situation vécue par les agents risque de connaître une nouvelle dégradation avec le chaos que va provoquer la mise en place du prélèvement à la source dès la campagne IR, dont la complexité est cachée aux usagers. Nous serons confrontés à un afflux massif dans les accueils, au téléphone ou sur E-Contacts, alors que les SIP sont déjà dans une situation précaire, sans parler des bugs informatiques dont la presse se fait déjà l'écho. De plus, la campagne IR 2018 sera placée sous le signe de l'obligation de télédéclaration pour les contribuables dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 15 000 euros.

Le risque est grand de voir le recouvrement de l'IR (impôt sur le revenu) donné à l'URSSAF, préfigurant ainsi la fusion IR/CSG, et la disparition du quotient familial.

Avec le droit à l'erreur, l'abandon de la mission de contrôle fiscal telle qu'on la pratique aujourd'hui, des menaces pèsent sur les Brigades de Vérifications et les PCE.

La fin de la séparation ordonnateur-comptable menace tout le réseau comptable.

La mise en place de SIRHIUS liquide les services de proximité RH.

Dans ce contexte, plus que jamais les revendications portées par les agents avec leurs organisations syndicales doivent être satisfaites.

- Arrêt des suppressions d'emplois, pourvoi des postes vacants ;
- Arrêt des restructurations, fusions et fermetures de sites et de services ;
- Maintien de toutes les missions et respect de la séparation ordonnateur/comptable ;
- Défense de la promotion interne ;
- Maintien du statut général et de nos statuts particuliers, non aux nouvelles règles DG en matière de mutation ;
- Abandon du prélèvement à la source (PAS) ;
- Retrait des projets destructeurs Action publique 2022. »

Les points suivants ont ensuite été examinés :

Tableau de bord de veille sociale

Celui-ci est désormais réduit à 10 indicateurs dont 6 indicateurs communs à l'ensemble des directions (état des effectifs, congés maladie de courte durée, CET, écrêtements en nombre et volume, taux de rotation des agents) et 4 définis localement (pour le 92 : nombre de jours d'arrêt maladie, emplois non pourvus, recours à l'entretien professionnel, nombre d'actes de violence verbale ou physique entre agents).

La CGT regrette la réduction globale du nombre d'indicateurs et a demandé que figure le nombre d'incidents avec les contribuables et que soit connu le volume horaire écrêté en Equivalents Temps Pleins.

La direction a répondu que ces éléments pourront être communiqués également.

Budget 2018

Le budget 2018 (total de 10 823 291 euros, en recul de 3,7% par rapport à 2017) est un budget d'austérité dans la continuité des précédents. La contraction de la dépense se poursuit et contribue à la dégradation progressive des conditions de travail.

La direction va mettre l'accent sur la recherche de nouvelles économies en matière d'affranchissement, notamment le moindre recours aux recommandés, en contradiction avec les textes et prenant ainsi le risque de fragiliser les procédures.

Vote contre : CGT, Solidaires, FO, CFDT.

Formation professionnelle

La direction a présenté un bilan de la formation professionnelle 2017 et ses propositions pour 2018. Le nombre total de journées-stagiaires est en augmentation régulière (de plus de 10%),

ce qui demande un gros effort aux équipes RH et aux formateurs.

Notre délégation a rappelé son attachement au fait que la formation soit organisée sur le temps de travail par l'employeur ainsi que les limites de l'information qui ne peut remplacer l'intérêt de la transmission vivante des connaissances.

Nous avons demandé s'il serait possible d'apporter un soutien particularisé aux agents, notamment les plus jeunes, compte tenu du turn-over et des restructurations incessantes, quel était le contenu du Compte Personnel de Formation (CPF), quelle était l'incidence des changements en cours en matière de scolarité à l'ENFIP.

La direction a répondu qu'un suivi individualisé des agents stagiaires était organisé en lien avec les responsables de service. Concernant le CPF il n'y a pas de note centrale de la DGFIP ; son utilisation est subordonnée à un projet de mobilité professionnelle ou fonctionnelle, y compris vers le privé.

Conséquence des modifications apportées à la scolarité (catégorie A), il n'y aura plus de stages de découverte en début d'année. Les vœux seront établis à l'ENFIP. Les concours de contrôleur externe et interne, inspecteur interne et externe, auront lieu le même jour. Il n'y a pas à ce jour de note sur la limitation à 5 du nombre de concours par agent.

Déménagement de la paire départementale sur le site de la U-Arena à Nanterre

La date prévue est le 3 mai. L'ensemble du mobilier sera renouvelé et fourni par le conseil départemental. Les parkings sont en nombre suffisant. Une cafétéria est

prévue, en plus de la cantine. Les archives seront reprises (600 m linéaires en compactus).

Modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie mixte de Bagneux

À compter du 1er mai, conformément à la demande des agents, la trésorerie sera ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 16h. (Fermeture le jeudi après-midi).

Votes pour : CGT, Solidaires, FO, CFDT.

Prolongation de l'expérimentation PRS DIRCOFI

La centralisation sur le PRS de Nanterre des créances des professionnels issues des contrôles de la Dircofi Ile-de-France est prolongée.

Questions diverses :

Suivi des agents en difficulté

Nous avons protesté contre l'introduction par la DG de la notion « d'agents difficiles » qui tend à se substituer à la notion d'agents en difficulté. La direction a répondu que dans le 92 il ne sera jamais question « d'agents difficiles » mais uniquement d'agents en difficulté.

Adaptation des structures et du réseau

En réponse à notre demande d'information la direction a indiqué que ce point serait inscrit à l'ordre du jour du prochain CTL convoqué le 30 avril.

Campagne IR

Notre délégation a évoqué les conditions difficiles de la campagne IR cette année : importante demande d'information du public au sujet du Prélèvement à la source (PAS), abaissement du seuil de

téledéclaration, bugs informatiques rapportés par la presse... la direction a minimisé ces éléments. Nous l'avons interrogée sur le recours à des « voltigeurs » remontant les files d'attente. Réponse : c'est le même système qu'à la Poste ; il s'agit de réduire le temps d'attente des usagers.

Hauts-de-Seine Habitat

La direction en réponse à nos interrogations a indiqué qu'elle n'était pas informée officiellement du passage en comptabilité privée de cet organisme (à compter du 01/01/2019), précisant qu'elle n'avait pas d'avis à donner. Au cas où la décision deviendrait effective, que deviendront les 21 agents concernés ? La direction a précisé qu'il resterait du travail à traiter au-delà du 1er janvier. Elle n'a pas été en mesure d'assurer que les agents bénéficieront de toutes les garanties existantes, y compris le maintien en surnombre, sachant que la Ddfip 92 est préfiguratrice dans la mise en œuvre des nouvelles « règles » de mutation voulues par la DG. La direction va regarder.

Demande d'audience des agents d'Antony

La CGT a relayé la demande des agents de la TM d'Antony d'être reçus collectivement par la direction. La direction a répondu qu'elle recevrait une délégation des collègues le 18 avril.

SIP Clichy

À nouveau la chef de service impose une prétendue « règle » de 50% de présence pour les congés. Nous avons demandé qu'à Clichy comme ailleurs la règle soit la même pour tous, celle prévue par les textes d'une présence « suffisante », ce qu'a confirmé la direction.

Les représentants et experts CGT au comité technique local : Brigitte Sassou-Messan, Luc Benoit, Philippe Geoffre, Olivier Nau (titulaires), Frédéric Colle (expert)



Pour défendre vos droits, rejoignez la CGT !

BULLETIN D'ADHESION

CGT FINANCES PUBLIQUES 92

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Nom : Prénom :

Date de naissance : .../.../.....

Catégorie : Grade :

Échelon : Numéro DGFIP :

Filière Fiscale ☐ Filière Gestion Publique ☐

Adresse administrative :
.....
.....

Date : .../.../..... Signature :

A remettre : À un militant CGT de votre site

ou à renvoyer à :

Syndicat CGT Finances Publiques, Centre des Finances Publiques de Montrouge,
18 rue V. Hugo, 92121 Montrouge Cedex

Pour nous joindre :

Mail : cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>